

DEPARTEMENT

COMMUNE DE DOMFRONT EN POIRAIE

DE L'ORNE

REGISTRE des DÉLIBÉRATIONS

ARRONDISSEMENT

DU CONSEIL MUNICIPAL

D'ARGENTAN

Séance ordinaire du 11 octobre 2022

L'an deux mil vingt-deux, le onze octobre,
à vingt heures trente minutes, le Conseil Municipal de DOMFRONT EN POIRAIE,
convoqué le 4 octobre 2022, s'est réuni dans la salle du Conseil en mairie de Domfront
en Poiraise, sous la présidence de Monsieur Bernard SOUL, Maire de Domfront en
Poiraise.

Nombre de membres :

En exercice : 29

Présents : 22

Secrétaire de Séance : Fabienne Mechekour

Absents excusés : 4

Absents : 2

Pouvoir : 1

Suffrages exprimés : 23

Conseillers en exercice :

Etaient présents : MM. Soul, Dromer, Davy, Heuzé, Moisseron, Pothé, Tallonneau,
Aulair, Gobé, Gouault, Hergault, Jenvrin, Languedoc, Lecrosnier, Lecorps, Leroy, Leroyer, Lévêque,
Mechekour, Remon, Rousselet, Paris,

Absents excusés : Jérôme Foret, Christian Humbert, Sandra Jourdan, Mélanie Béchet

Absents : Sonia Lozivit, Rémi Liot

Pouvoir ; Pavoine Martine donne procuration à Sylvie Tallonneau

**17. CONVENTION CD61 – CDC DOMFRONT-TINCHEBRAY-INTERCO,
COMMUNE DE DOMFRONT EN POIRAIE ET COMMUNE DE
TINCHEBRAY BOCAGE**

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal que les communes de Domfront en Poiraise et de Tinchebray Bocage ont été labellisées au titre du programme " Petites Villes de Demain ", convention signée le 6 mai 2021.

" Petites Villes de Demain " est un programme national d'appui à la redynamisation des petites villes rurales.

C'est à l'échelle de l'EPCI que le projet de revitalisation a été pensé.

Dans ce cadre, la Banque des Territoires propose d'apporter un soutien financier pour la réalisation d'études dont la gestion des fonds est confiée au Département de l'Orne.

L'enveloppe globale s'élève à 51 818 € pour les 2 villes lauréates, Domfront en Poiraise et Tinchebray Bocage.

Cette somme sera également répartie entre les 2 communes.

La Banque des Territoires pourra financer de l'ingénierie.

Le Conseil Départemental s'engage à mobiliser les ressources et les compétences de l'Agence Départementale d'Ingénierie et de sa Mission d'Assistance Territoriale pour proposer un accompagnement sur mesure aux projets d'études des villes labellisées Petites Villes de Demain.

Pour bénéficier de cet accompagnement, une convention cadre doit être signée entre la Communauté de communes, les 2 villes et le Département.

Après en avoir délibéré, l'Assemblée, à l'unanimité (23 voix pour, 0 voix contre, 0 abstention) décide :

- **De donner** son accord à la convention cadre d'attribution du soutien à l'ingénierie de la Banque des Territoires au programme Petites Villes de Demain au bénéfice du territoire Lauréat de Domfront Tinchebray Interco.
- **D'autoriser** Monsieur le Maire à signer cette convention

- **De charger** Monsieur le Maire de la conduite bonne fin de la présente délibération.

Fait et acté, les jour mois et an que dessus.

La secrétaire de Séance,
Fabienne Mechekour



Le Maire,
Bernard Soul



Accusé de réception en préfecture
061-200059194-20221011-2022-10-17DB-DE
Date de télétransmission : 18/10/2022
Date de réception préfecture : 18/10/2022